

Campagne 2011/2012



PARENTS Nouveaux PARENTS

(école - collège - lycée)

**manifestez-vous !
mobilisez-vous !**

La Taxe **d'APPRENTISSAGE** une aide pour l'Établissement
qui ne pénalise pas les familles

FAITES VERSER

Si vous êtes : commerçants,
Artisans, Entrepreneurs...

FAITES VERSER

par vos Amis,
vos connaissances,
votre EMPLOYEUR

la **TAXE D'APPRENTISSAGE**

au

LYCEE PRIVE MIXTE
Charles de Foucauld
6, rue Bara - 69003 LYON

Catégorie A - Niveau IV et V

Le Lycée Charles de Foucauld est porté sur la liste
(établie par la Préfecture) des Établissements Scolaires
susceptible de bénéficier de la **Taxe d'Apprentissage**

Pour tous renseignements s'adresser au :

Secrétariat du Lycée

Tél. 04 37 91 25 10
Fax. 04 37 91 25 19